

COMMUNE D'OUFFET

Conseil communal

Conformément aux articles L1122-11 et L1122-12 du CDLD, nous avons l'honneur de vous inviter à la **réunion du Conseil communal** qui aura lieu à la Maison communale d'OUFFET **le mercredi 21 janvier 2015 à 20H00'**.

L'ordre du jour de cette assemblée est reproduit ci-après.

ORDRE DU JOUR.

Première convocation.

SEANCE PUBLIQUE :

1. Zones de secours - Règlement provincial relatif à l'octroi, pour l'année 2015, d'une aide aux communes en vue de la prise en charge partielle des dépenses liées à la réforme des services d'incendie – Proposition de conventions de partenariat : décision à prendre.
2. GAL « Pays des Condruzes » – Candidature LEADER 2014-2020 – Soutien de la candidature – Divers : décisions à prendre.
3. Budget CPAS ex. 2015 - Approbation : décision à prendre.
4. Règlement de police portant sur les « night shop » : décision à prendre.
5. Marché portant sur l'assainissement des vides ventilés de l'école communale – Conditions du marché : décision à prendre
6. Police : divers arrêtés pris depuis le 09/12/2014 : ratification.

SEANCE A HUIS CLOS:

7. Demande(s) de concession de terrain de sépulture, déc. à prendre.

Ouffet, le 13 janvier 2015.

Par le Collège,

Le Directeur général,
(S) Henri LABORY

Le Bourgmestre,
(S) Caroline MAILLEUX